



## AVIS DE PROJETS DE MARCHÉS (APM)

### ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT DE SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN À LA VÉRIFICATION (SPSV)

N° de l'invitation: CIC-155832  
Autorité contractante: Daniela Arghius  
N° de téléphone : 343-574-4413  
Courriel : daniela-cristina.arghius@cic.gc.ca

**Cette DP s'adresse uniquement aux fournisseurs pré-qualifiés pour le Volet 1. Services de vérification interne et le Volet 3. Technologie de l'information et vérifications des systèmes dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement portant sur des services professionnels de soutien à la vérification (SPSV) (E60ZQ-180001).**

#### RÉSUMÉ DU PROJET

La Direction générale de la vérification interne et de la responsabilisation (DGIIA) de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) mène des activités d'assurance et de consultation indépendantes pour CIC. Dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques, l'IAAB détermine les projets de vérification et de consultation prioritaires qui seront réalisés sur une période de trois ans.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) cherche à établir jusqu'à deux (2) contrats par volet dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement pour les services professionnels de soutien à la vérification (PASS) dans les volets suivants:

Volet 1. Services de vérification interne;  
Volet 3. Technologie de l'information et vérifications des systèmes; et

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Pérou, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama, de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de libre-échange Canada-Ukraine et l'Accord de libre-échange Canada-Corée.

#### DURÉE PRÉVUE DU CONTRAT

La période du contrat est du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 mars 2024 plus quatre périodes optionnelles, d'une année chacune.

#### PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR

La méthode de sélection est: prix évalué le plus bas

**Pour être jugée recevable, une soumission doit :**

- a) satisfaire à toutes les exigences obligatoires de la présente demande; et
- b) satisfaire tous les critères d'évaluation obligatoires.



Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences du point (a) ou (b) ne seront pas prises en considération.

### **EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

L'énoncé des travaux comporte des exigences en matière de sécurité pour un fournisseur Canadien :

(Dossier TPSGC# LVERS des SP centralisés #23)